

2008/8620 - Approbation de conventions de partenariat communication et média entre la Ville de Lyon – musée d'Art Contemporain et les partenaires de l'exposition Keith Haring (Direction des Affaires Culturelles)
(BMO du 24/12/2007, p. 2409)

Rapporteur : M. BEGHAIN Patrice

M. BEGHAIN Patrice, rapporteur : Avis favorable de la Commission sur ce rapport concernant le partenariat entre le Musée d'Art Contemporain et différents partenaires pour l'exposition Keith Haring qui s'annonce d'ores et déjà comme un grand succès.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(MM. Sécheresse, Dubernard, Tête et Touraine ne participent pas au vote, en application de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.)

(Adopté.)